

Nombre de membres du Conseil Municipal

- en exercice : 15
- qui ont délibéré : 13
- Date de la Convocation : 25/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi premier juillet 2026 à 20 Heures 00, le Conseil Municipal de VIELLA, régulièrement convoqué par courrier en date du 25 juin 2026, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire, Christophe LANGLADE,

Étaient présents : 11 : Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux :

Françoise BOURHIS, Cindy CALESTROUPAT, Estelle COURJAUD, Éveline DUVIAU, Christelle GUILLAUMON, Sophie LAPORTE, Vincent BERDOULET, Nicolas DARZAC, Michel LAFON, Jean-Michel LAMARQUE, Christophe LANGLADE.

Excusés : 4 : Agnès CLARAC, Cédric LABORDE, Bastien LANNUSSE, Guillaume LESCLOUPE

Absents : 0 :

Pouvoir : 2 : Agnès CLARAC à Christophe LANGLADE

Cédric LABORDE à Christophe LANGLADE

Secrétaires de séance : Me Cindy CALESTRUPAT et M. Jean-Michel LAMARQUE

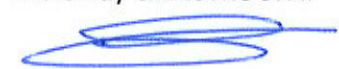
Numéro	Objets	Décision du Conseil municipal
D20-01072026	DETR Sécurisation de l'école	Approuvé à l'unanimité
D21-01072026	Tarifs bar éphémère 2026	Approuvé à l'unanimité
D22-01072026	Décision modificative n°1 budget	Approuvé à l'unanimité
D23-01072026	Licence 4 et mise à disposition	Approuvé à l'unanimité

Séance levée à 22h00

Le Maire,
Christophe LANGLADE



Secrétaires de séance
Me Cindy CALESTROUPAT



M. Jean-Michel LAMARQUE

